

**Conseil économique et social**

Distr. générale
4 janvier 1999
Français
Original: anglais

Commission de la condition de la femme

Quarante-troisième session

1er-12 mars 1999

Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes :
questions et tendances nouvelles et approches novatrices
des problèmes qui ont des répercussions négatives sur la
condition de la femme ou sur l'égalité entre les sexes**

**Les femmes et le vieillissement : problèmes, perceptions
et politiques****Rapport du Secrétaire général**

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1-7	2
II. Vue d'ensemble	8-12	2
III. Vieillesse, identité sexuelle et pauvreté	13-21	3
IV. Une qualité de vie respectueuse de la parité des sexes : la santé et les soins aux personnes âgées	22-27	5
V. Les façons de voir le vieillissement et les idées fausses qu'on s'en fait	28-31	5
VI. Contribution des femmes âgées	32-36	6
VII. Recommandations	37-41	7

* E/CN.6/1999/1.

I. Introduction

1. Depuis près de 30 ans, les conférences et autres réunions intergouvernementales des Nations Unies se préoccupent de la situation des femmes âgées. La première conférence ayant jamais abordé cette question a été la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme, tenue en 1975 à Mexico. En 1980, la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix, tenue à Copenhague, avait également cette question à son ordre du jour.

2. En 1982, l'Assemblée mondiale sur le vieillissement, qui a adopté le plan d'action international sur le vieillissement, a recommandé qu'une attention particulière soit consacrée à la situation des femmes âgées. En 1985, les Stratégies prospectives de Nairobi adoptées par la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix, ont aussi traité de la question des femmes âgées et ont mis en évidence l'espérance de vie plus longue des femmes, leur situation économique et les soins de santé particuliers dont elles peuvent avoir besoin.

3. En 1986, la Commission de la condition de la femme a examiné le rapport du Secrétaire général portant sur le statut et la situation des femmes âgées dans leur société (E/CN.6/1986/10). En 1992, la Commission de la condition de la femme a adopté la résolution 36/4, portant sur l'intégration des femmes âgées dans le développement.

4. Le Programme d'action de Beijing, adopté lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, organisée à Beijing en 1995, a fait des recommandations tenant compte du cycle de vie et a fait explicitement référence aux femmes à toutes les étapes de la vie.

5. En 1998, la Commission de la condition de la femme a examiné le rapport du Secrétaire général intitulé «Les nouveaux problèmes relatifs aux femmes âgées et aux systèmes de protection (E/CN.6/1998/4)». Ce rapport axé sur les services de protection des personnes âgées a donné un aperçu des nouveaux problèmes posés ainsi que des modalités de prestation de soins. Ce rapport a présenté les recommandations pertinentes faites à l'issue de la réunion du groupe d'experts sur les dimensions sexospécifiques des soins et les personnes âgées, organisée conjointement par la Division de la promotion de la femme et la Division des politiques sociales et du développement social (Département des affaires économiques et sociales de l'ONU), tenue à Malte du 30 novembre au 2 décembre 1997.

6. Le présent rapport a été établi en application du paragraphe 10 de la résolution 41/2 de la Commission de la

condition de la femme dans lequel le Secrétaire général a été prié de présenter à la Commission de la femme à sa quarante-troisième session, en vue de l'Année internationale des personnes âgées, un rapport sur les principaux problèmes d'intérêt mondial touchant l'impact différent sur les hommes et les femmes du vieillissement de la population, ainsi que du paragraphe 3 de la résolution 42/4 intitulée «Femmes âgées et systèmes de protection : dimensions sexospécifiques des soins», dans lequel la Commission a prié le Secrétaire général de tenir compte de ses recommandations lorsqu'il établirait son rapport à la Commission à sa quarante-troisième session.

7. Le présent rapport fait également suite au paragraphe 7 de la résolution 52/80 de l'Assemblée générale en date du 12 décembre 1997 dans lequel l'Assemblée a invité tous les États à prendre en compte la notion de sexospécificité dans leurs programmes nationaux pour l'Année, ainsi qu'au paragraphe 14 de la même résolution dans lequel l'Assemblée s'est félicitée de la contribution apportée par la Commission de la condition de la femme à l'examen, dans la perspective de l'Année, de la question des femmes âgées.

II. Vue d'ensemble

8. L'un des phénomènes enregistrés au XXe siècle est une tendance de plus en plus marquée au vieillissement de la population mondiale en général et des femmes en particulier. Le monde d'aujourd'hui compte plus de 575 millions de personnes âgées de plus de 60 ans, groupe d'âge dont le nombre augmente rapidement¹. Dans presque tous les pays, les femmes vivent plus longtemps que les hommes, de 4 à 10 ans de plus dans les pays développés et un peu moins dans les pays en développement². Actuellement, environ 77 % de cette augmentation du nombre des personnes âgées intervient dans le monde en développement, où environ 58 % des personnes âgées sont des femmes³. La féminisation des groupes de personnes âgées est un phénomène mondial dans la mesure où, dans la plupart des pays, les femmes vivent beaucoup plus longtemps que les hommes. En 1998, le groupe des personnes très âgées comptait en moyenne 190 femmes pour 100 hommes, le groupe des octogénaires en comptait 181, celui des nonagénaires 287 et celui des centenaires 386⁴.

9. La notion de vieillissement peut s'entendre de diverses manières. En premier lieu, chaque société a sa propre conception du vieillissement, selon ses normes socioculturelles, et attend de chacun(e) des choses différentes à différents âges, en fonction de son appartenance sexuelle et des divers rôles qui lui sont impartis. Ainsi, pour ce qui est de l'âge du mariage, les normes sociales de nombreuses sociétés exigent généralement que l'homme soit plus âgé que la femme⁵. En

second lieu, vieillir est un processus conjuguant une vaste gamme de données, dont l'évaluation subjective de ce qu'est une «personne âgée» et le vieillissement biologique tel qu'influencé par des facteurs génétiques, psychologiques (angoisses, etc.) et environnementaux (exposition à certains risques).

10. Les personnes âgées forment un groupe hétérogène qui reflète les différences sexuelles, sociales, raciales, ethniques et culturelles rencontrées aussi bien dans les pays en développement que dans les pays développés. Par ailleurs, les personnes âgées ont des valeurs, des coutumes, des croyances et des pratiques différentes. En outre, les préceptes religieux, les affiliations politiques, les niveaux d'éducation et de bien-être matériel des personnes âgées sont d'une très grande diversité⁶. Certaines situations telles que la maladie et les difficultés d'accès aux ressources économiques, aux soins et aux services font communément partie du lot des personnes âgées; il existe toutefois entre elles des différences individuelles bien plus profondes qu'entre les membres de tout autre groupe de la population. Vu leur longévité, ces personnes ont eu davantage le temps d'enrichir leur biographie de leurs expériences de vie publiques et privées⁷.

11. Bien que majoritaires au sein de la population du troisième âge, les femmes âgées ne sont pas traitées sur un pied d'égalité avec les hommes. Aussi bien dans le monde en développement que dans le monde développé, les femmes âgées pâtissent toujours d'un accès inégal et inadéquat aux richesses, à la propriété et aux ressources⁸. Ces inégalités reposent souvent sur des dispositifs juridiques et politiques. Les femmes âgées sont également victimes des effets de la mauvaise nutrition, de l'inadéquation des soins de santé et des systèmes de protection ainsi que des dangers environnementaux⁹.

12. Fort peu d'études ont été consacrées jusqu'ici aux femmes et à la gérontologie, encore que depuis peu une synthèse critique sur l'identité sexuelle et le vieillissement se fasse jour¹⁰. De façon générale, les études sur le vieillissement insistent sur la discrimination fondée sur l'âge pour ne prêter qu'une attention sporadique à celle liée au sexe. En revanche, les études sur les femmes font apparaître un monde caractérisé par la persistance des inégalités¹¹. En dépit de l'influence du vieillissement sur la vie des femmes, fort peu d'ouvrages féministes ont analysé les interactions entre l'identité sexuelle et le vieillissement. Aussi conviendrait-il d'examiner et d'analyser de plus près les répercussions du vieillissement sur les inégalités entre les sexes; seule une telle approche permettra d'envisager la condition des femmes âgées – leur situation dans la société et leurs contributions à cette société – sous un jour nouveau, et de formuler des politiques susceptibles de remédier aux problèmes.

III. Vieillesse, identité sexuelle et pauvreté

13. Les inégalités liées à l'âge et à l'identité sexuelle vont de pair avec la pauvreté. Dans plusieurs études, on s'est penché sur la question de la féminisation de la pauvreté ainsi que sur le rapport entre l'appartenance sexuelle et la pauvreté à l'échelle mondiale¹². D'autres travaux sur la pauvreté et le vieillissement ont généralement traité de la question de la mondialisation de la pauvreté des personnes du troisième âge et ont recommandé des politiques pour éliminer ce problème¹³. Il est toutefois rare que les études intégrées sur la pauvreté et le vieillissement tiennent systématiquement compte de l'appartenance sexuelle.

14. Dans le monde entier, la pauvreté des personnes âgées est synonyme d'insécurité sociale et économique, de risques pour la santé, de solitude, d'analphabétisme et de dépendance. La pauvreté des femmes âgées n'est pas un hasard. Il s'agit d'un phénomène multidimensionnel dans la mesure où il trouve son origine dans les multiples inégalités dont les femmes sont victimes au cours de leur existence en raison de leurs appartenances sexuelle, sociale (classe), raciale et ethnique ainsi que de leur situation matrimoniale. Ce groupe comprend aussi les immigrantes ou les réfugiées âgées qui sont pauvres et isolées. Dans le monde entier, les femmes âgées sont beaucoup plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que les hommes, et ce groupe augmente rapidement¹⁴.

15. La condition socioéconomique des femmes âgées est due en partie à la division du travail selon le sexe qui repose sur l'hypothèse selon laquelle les tâches premières de la femme sont la fonction de reproduction, les travaux ménagers non rémunérés et la prestation de soins, d'où un partage inégal du pouvoir au foyer. En outre, ces activités limitent souvent les possibilités d'emploi des femmes, de même que leur mobilité, leur niveau d'éducation et le développement de leurs compétences¹⁵. La plupart des femmes, lorsqu'elles prennent activement part au marché du travail, occupent des emplois insignifiants et fatigants qui sont mal rémunérés, ou encore se voient reléguées dans des emplois à temps partiel offrant peu d'avantages et encore moins de sécurité. Néanmoins, au cours de leur existence, les femmes passent davantage de temps que les hommes à travailler avec ou sans salaire¹⁶. Tout au long de leur vie, les femmes gagnent moins que les hommes et ne sont pas traitées sur un pied d'égalité qu'il s'agisse du travail, de la famille ou de la société. De ce fait, identité sexuelle, vieillissement et pauvreté sont étroitement liés.

16. Ces inégalités économiques conjuguées aux systèmes politique et juridique comptent pour beaucoup dans la détérioration de la situation générale des femmes âgées. Dans certains pays, les lois et pratiques successorales sont discriminatoires à l'égard des femmes. Ainsi, selon certaines dispositions juridiques, les filles héritent moitié moins que leurs frères, et les mères moins que leurs enfants; et, si leurs enfants viennent à mourir, les mères héritent moins que les pères. Dans le même esprit, à la mort de son conjoint, une veuve peut juridiquement conserver la garde des enfants dont la tutelle juridique relève toutefois des membres de la famille du défunt père. En conséquence, c'est le tuteur et non la mère qui gère les biens mobiliers et immobiliers, voire même, le cas échéant, en recueille les fruits¹⁷.

17. La disparité entre les sexes en matière de pauvreté évolue en fonction des différences d'espérance de vie entre les hommes et les femmes. De façon générale, les femmes vivent plus longtemps que les hommes, encore que ces différences d'espérance de vie varient d'une région à une autre. Alors que dans de nombreux pays développés, les différences d'espérance de vie entre les hommes et les femmes sont considérables et dans certains cas ne cessent de s'accroître, elles sont beaucoup moins perceptibles dans des régions comme le Moyen-Orient et l'Asie du Sud¹⁸.

18. En outre, les changements de la situation matrimoniale exacerbent les inégalités économiques entre les personnes âgées. La culture de la plupart des pays encourage les hommes à se remarier, en particulier avec des femmes plus jeunes, tandis que la société condamne les veuves qui se remarient. À l'échelle mondiale, le nombre des veuves est supérieur à celui des veufs, et au sein de la population des personnes âgées il y a davantage de veuves que de veufs¹⁹. La proportion de veuves chez les femmes âgées de 65 ans ou plus est respectivement de 75 % en République de Corée, 71 % au Maroc, 70 % en Inde, 61 % au Japon, 59 % en Hongrie, 44 % en Suisse, 35 % à Cuba et 32 % en Haïti²⁰. De façon générale, le veuvage des femmes est en hausse, et la plupart des veuves risquent tout particulièrement d'être pauvres²¹.

19. Les politiques des pouvoirs publics ont souvent pour effet d'aggraver les problèmes économiques des femmes âgées. Dans certains pays développés, les subventions versées aux personnes âgées participent du système d'imposition. Le régime le plus couramment appliqué est celui fondé sur la répartition, en vertu duquel les adultes actifs versent des cotisations qui sont déduites de leur salaire et servent à financer les pensions de ceux qui sont déjà à la retraite. La population vieillissante augmentant plus rapidement que la population active, il faudra donc augmenter les dépenses publiques consacrées aux pensions de retraite²². Ce régime va se heurter à d'autres difficultés dues à la diminution

brutale des revenus, symptomatique d'une longue vie, qui va de pair avec un plus grand nombre d'années passées à la retraite dans un état de santé de plus en plus précaire alors que les coûts des soins de santé augmentent. Ce phénomène est particulièrement préjudiciable aux femmes dont les pensions sont généralement inférieures à celles des hommes.

20. Dans les pays développés, la sécurité économique des femmes âgées varie en fonction de leur accès aux plans de retraite ainsi que des régimes de pension. Les femmes âgées sont souvent désavantagées parce qu'elles ont travaillé moins longtemps que les hommes dans des emplois rémunérés, ou parce que les prestations sont liées aux salaires perçus, qui sont traditionnellement beaucoup moins élevés que ceux des hommes. De ce fait, leurs pensions de retraite sont presque toujours inférieures à celles des hommes²³. Pour les femmes dont les prestations sont fondées sur celles du conjoint en tant que principal soutien de famille, le veuvage signifie la détérioration de leur situation économique parce qu'après le décès du conjoint, les prestations de retraite, leur principale source de revenu, diminuent voire cessent d'être versées.

21. Dans les pays en développement, seule une minorité de femmes sont généralement couvertes par les systèmes de pension en fonction du genre d'emploi de leur conjoint ou des postes qu'elles ont occupés sur le marché du travail. La plupart des femmes âgées comptent sur les systèmes de protection traditionnels, à savoir leurs enfants et les autres membres de leur famille élargie. Ainsi, le nombre des femmes âgées vivant seules est bien inférieur à celui enregistré dans les pays développés²⁴. Toutefois, les femmes dépourvues de parents proches sont particulièrement vulnérables car elles n'ont guère accès à d'autres formes de soutien²⁵. De surcroît, dans de nombreux pays, ces systèmes de protection traditionnels se heurtent à de graves difficultés car la part des personnes âgées dans la demande augmente en raison de la baisse des taux de fécondité, de l'urbanisation et de la rupture des schémas familiaux traditionnels.

IV. Une qualité de vie respectueuse de la parité des sexes : la santé et les soins aux personnes âgées

22. Chez la femme, le vieillissement varie selon l'équilibre biopsychosocial. En fin de vie, hommes et femmes présentent des capacités personnelles et relationnelles extrêmement différentes. L'écart observé marque l'aboutissement de l'histoire de toute une vie à l'intérieur de structures sociales marquées par l'inégalité entre les sexes²⁶.

23. Si le rythme du vieillissement est variable, il n'en demeure pas moins que les femmes en pâtissent davantage. Outre de nombreuses inégalités sociales, les femmes souffrent également beaucoup plus que les hommes de maladies chroniques et d'incapacité en fin de vie. Les femmes âgées souffrent de troubles chroniques, dont un bon nombre, sans être mortels, sont irréversibles. Pour la plupart, ces affections, la démence sénile par exemple, exercent une action délétère sur la qualité de vie des jeunes et sur leurs réseaux d'aide sociale. La tendance aux maladies chroniques fait peser un très lourd fardeau sur les femmes âgées comparativement aux hommes atteints notamment d'affections aiguës²⁷. Axées sur les programmes de traitement des affections aiguës, les prestations de soins de santé tiennent souvent fort peu compte des besoins des femmes âgées pour qui les soins à domicile sont plus indiqués que l'hospitalisation.

24. Les maladies chroniques font souvent croire que les femmes âgées se plaignent constamment, alors qu'elles souffrent longtemps de multiples maladies, et sont souvent plus isolées au soir de leur vie. Elles peuvent avoir besoin de l'aide de tiers pendant de longues périodes, entrer en institution ou être placées chez des membres de leur famille. En tout état de cause, cette situation met en péril leur indépendance et leur autonomie. En revanche, les hommes mariés à des femmes plus jeunes ont davantage de chances de voir celles-ci s'occuper d'eux dans les moments difficiles²⁸.

25. Le vieillissement de la population mondiale a également des conséquences graves pour les soins aux personnes âgées. Pendant très longtemps, les soins aux personnes âgées dépendantes étaient pris en charge par les familles. Dans les pays en développement, en dépit du relâchement actuel des liens familiaux, les personnes âgées continuent de pouvoir compter sur les réseaux familiaux informels²⁹. Dans les pays développés, la plupart des personnes âgées bénéficient d'une assistance hors du milieu familial, bien que les imperfections de ce système d'assistance fassent de plus en plus l'objet d'examen et de débats dans nombre de pays³⁰.

26. La pression qui s'exerce sur les femmes en tant que dispensatrices de soins est très forte. Traditionnellement, c'est ce qu'on attend d'elles. Par ailleurs, lorsqu'elles travaillent hors du foyer, elles sont partagées entre les fonctions qu'elles assument et leurs responsabilités de dispensatrices de soins. D'une part, la nécessité d'exercer un métier agit sur leurs capacités et sur le temps qu'elles doivent consacrer à la prestation de soins appropriés. De l'autre, en cessant de travailler ou en choisissant de travailler pour quelques heures seulement, elles réduisent les revenus de toute une vie, la pension de retraite et la prise en charge des soins de santé³¹. Elles compromettent fatalement leurs propres sécurité financière et bien-être futurs.

27. En résumé, la longévité ne présente pas que des avantages : beaucoup de femmes pourraient vivre encore plus longtemps, mais elles souffrent de maladies chroniques et accèdent difficilement aux ressources. En conséquence, nombre de femmes âgées sont en mauvaise santé et vivent dans l'isolement et la solitude.

V. Les façons de voir le vieillissement et les idées fausses qu'on s'en fait

28. Le vieillissement est un processus qui apporte à la fois respect et déception : respect en raison de la maturité, de la sagesse et de la vénération qui l'accompagnent; et déception parce qu'il dévalorise l'image que se fait la société des personnes âgées. Cette image, qui varie selon les pays et régions, va des caractéristiques positives que l'on prête aux personnes âgées (amabilité, affabilité, générosité, souci d'autrui), aux caractéristiques négatives (ralentissement des facultés, irritabilité, radotage)³². De même, l'inégalité entre les sexes prévalente a, de tout temps et dans toutes les cultures, assuré la persistance des stéréotypes sexistes concernant les personnes âgées.

29. Les idées fausses qu'on s'en fait ont très souvent contribué à déformer l'identité des personnes âgées. Les images sociales négatives qui prévalent concernant le vieillissement dévalorisent les personnes âgées et leur sexualité, et en font des êtres invisibles et sans importance³³. Les images que l'on donne des personnes âgées, notamment dans leur relation avec les adolescents, accentuent leur vulnérabilité. Ces préjugés ont une incidence négative sur les politiques, sur l'opinion de la société et sur l'idée que les femmes ont d'elles-mêmes³⁴. Ils peuvent également favoriser la tendance à un sentiment acquis d'incapacité fondé davantage sur l'idée qu'on se fait de l'âge que sur les expériences positives et les capacités dont on a fait preuve dans sa jeunesse.

30. On croit souvent à la «destinée biologique» des femmes. Le vieillissement est davantage perçu comme une tare sociale chez la femme que chez l'homme. Le système de «deux poids, deux mesures» porte sur la sexualité de la femme. Les femmes âgées seraient moins séduisantes que les hommes âgés. Là où un homme âgé est considéré comme un bel homme, on estime qu'une femme âgée a perdu sa séduction. Ce système de «deux poids, deux mesures» dans le domaine du vieillissement vient en partie de la tendance qui consiste à juger les femmes selon des critères associant la jeunesse et la sexualité à la beauté et la reproduction, et le vieillissement à l'absence de sexualité³⁵.

31. Ainsi, les idées fausses sur le vieillissement font bon ménage avec les préjugés sexistes liés à l'âge. «La présentation erronée des faits dont sont coutumiers les médias» est particulièrement préjudiciable aux femmes âgées déjà plus marginalisées que les hommes du même âge, sur les plans politique, économique et social³⁶. De même, le marché du travail renforce les stéréotypes liés à l'âge et au sexe, la publicité ne ciblant que les jeunes femmes³⁷. Bref, les idées fausses renforcent l'image péjorative et déformée de la femme âgée.

VI. Contribution des femmes âgées

32. Les femmes âgées contribuent à l'économie mondiale. Leur travail est le fruit d'une expertise confirmée et d'une longue expérience. Dans le secteur structuré, elles représentent 25 % de la population âgée économiquement active, encore que la nature de leur travail varie d'une région à l'autre³⁸. Dans certains pays européens par exemple, on encourage les femmes, par des politiques de retraite anticipée, à quitter pour de bon la vie active. Dans quelques pays du Moyen-Orient, la proportion de femmes âgées actives est plus faible que dans d'autres régions en développement. En Jordanie, moins de 1 % de femmes âgées sont salariées. Par contraste, dans quelques pays africains, le taux d'activité est plus élevé : au Mozambique, par exemple, il est d'environ 76 %³⁹. En dépit de la diversité des contextes à l'échelle mondiale, les femmes âgées continuent d'être économiquement actives.

33. Par ailleurs, le secteur non structuré absorbe un grand nombre de femmes âgées. C'est un fait avéré dans les pays en développement. Le travail des femmes dans le secteur parallèle n'est pour une bonne part pas rémunéré et on le considère improductif⁴⁰. Nombre de femmes âgées travaillent dans des exploitations agricoles familiales ou participent aux activités agricoles de leurs voisins ou membres de leur famille. Elles apportent également leur contribution aux activités commerciales dans les campagnes, ou acceptent de travailler à la tâche tout en continuant d'assumer leurs responsabilités ménagères et à dispenser des soins. Les femmes âgées s'investissent de plus en plus au foyer et dans l'agriculture, notamment dans les familles qui ont vu leurs plus jeunes membres émigrer vers les zones urbaines⁴¹. Ainsi, dans diverses régions du monde, nombre de femmes âgées sont un atout irremplaçable qui reste méconnu.

34. Dans différentes régions du monde, les femmes âgées fournissent des services en tant que travailleuses non salariées. Elles assument des responsabilités de collectrice de fonds, de guide, de confidente, de bénévole, d'historienne, de

dispensatrice de soins, de grand-mère ou d'arrière-grand-mère⁴². Quelques-unes seulement de ces activités sont rémunérées. Si cette situation peut être supportable pour les femmes qui ont une bonne assise financière, ce n'est pas le cas de la majorité. Pour certaines femmes âgées, un salaire suffirait à faire la différence et leur permettre de sortir de la pauvreté ou de ne pas en franchir le seuil⁴³. Leur contribution doit donc être reconnue et rémunérée.

35. La propagation de la pandémie du sida a joué un rôle primordial dans l'alourdissement du fardeau des responsabilités qu'assument les femmes âgées en tant que dispensatrices de soins. Selon une étude portant sur six districts ougandais censés constituer un échantillon représentatif d'une bonne partie de l'Afrique subsaharienne, le nombre croissant des «orphelins du sida» pose un problème majeur⁴⁴. Le sida et les maladies associées au sida seraient à l'origine de 54,6 % des décès ayant rendu des enfants orphelins. Les grands-parents seraient ceux qui s'occupent le plus des «orphelins du sida». Si l'on tient compte du rôle dévolu par la société aux hommes et aux femmes, on peut conclure que ce sont essentiellement les grands-mères qui s'occupent des «orphelins du sida»⁴⁵.

36. Bien que la contribution des femmes âgées demeure importante, nombre d'entre elles, notamment celles qui sont pauvres et défavorisées, restent ignorées des décideurs des pays développés et des pays en développement. Une étude menée dans 151 pays a rejeté sans équivoque l'idée que les personnes âgées seraient des «retraités dépendants». Elle s'est inscrite en faux contre cette idée considérée comme un «mythe» et a reconnu, pour conclure, que nombre de personnes âgées continuaient à travailler et à contribuer à l'économie nationale⁴⁶. En conséquence, aborder la question des femmes âgées en tant que «capital de développement» les présentent sous un tout autre jour, comme actrices dynamiques, et met en lumière le rôle primordial qu'elles jouent dans la vie sociale, économique et politique⁴⁷.

VII. Recommandations

37. Compte tenu de ce qui précède, les recommandations générales ci-après peuvent être envisagées dans les domaines de la recherche, de la situation économique des femmes âgées, de leur bien-être, du renforcement de leur pouvoir d'action, et de leur image dans les médias.

38. Les travaux de recherche actuels, y compris les études sur la gérontologie et les femmes, ne se sont pas intéressés aux problèmes des femmes âgées. Pour combler le déficit informationnel qui en résulte, les gouvernements, les organi-

sations intergouvernementales et non gouvernementales, y compris les institutions de recherche, devraient, selon les besoins :

- a) Promouvoir la recherche sur l'interaction entre pauvreté, vieillissement et identité sexuelle;
- b) Intégrer l'analyse sur la situation des femmes âgées à la recherche et aux études portant sur tous les aspects de la condition de la femme;
- c) Tenir compte des avis des personnes âgées dans l'élaboration des méthodes de recherche;
- d) Collecter et enregistrer l'histoire orale parlant de l'apport des femmes âgées à la vie sociale.

39. Les femmes vivent plus longtemps mais sont moins prospères que les hommes. Pour améliorer leurs conditions de vie, les gouvernements devraient :

- a) Élaborer et mettre en oeuvre des politiques visant à assurer un revenu minimum et des filets de protection sociale aux personnes âgées (hommes et femmes) qui en ont besoin;
- b) Modifier les textes législatifs discriminatoires à l'encontre des femmes, dans les domaines de la propriété et des droits de succession;
- c) Supprimer les impôts fonciers auxquels sont assujetties les résidences pour femmes âgées et fournir des logements à celles qui n'en ont pas;
- d) Ouvrir des débouchés aux femmes âgées sur une base non discriminatoire et leur assurer des avantages sociaux appropriés;
- e) Soutenir le principe du congé parental d'éducation.

40. L'examen des différents aspects du vieillissement de la population devrait tenir compte du contexte situationnel. En s'employant à promouvoir le bien-être et à améliorer l'état de santé des personnes âgées, les gouvernements et les organisations non gouvernementales devraient :

- a) Sensibiliser les dispensateurs de soins aux besoins particuliers des femmes âgées afin qu'ils cherchent à y répondre;
- b) Assurer des services de santé mentale axés sur les personnes âgées, en tenant compte de leurs antécédents;
- c) Fournir aux femmes âgées atteintes de maladies chroniques des services d'aide à domicile en lieu et place de l'entrée en institution;
- d) Encourager les personnes âgées dont l'organisme est affaibli à garder leur indépendance en leur fournissant des

services de soins non médicaux à domicile ou des appareils qui pourraient les aider à mener une vie normale;

- e) Élargir les paramètres de la recherche médicale pour tenir compte de l'hétérogénéité des femmes âgées.

41. Malgré une légère amélioration de leur situation, les personnes âgées continuent d'être marginalisées et d'être victimes de préjugés. Pour leur donner des moyens d'action et combattre les stéréotypes les concernant, les gouvernements et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, y compris les médias, devraient conjuguer leurs efforts pour :

- a) Déterminer et chercher à satisfaire les différents besoins des femmes âgées;
- b) Appuyer leur participation aux activités éducatives afin de partager leur expérience personnelle, l'histoire de leur vie et leurs réflexions sur différents sujets;
- c) Encourager les femmes âgées à mettre sur pied leurs propres groupes et réseaux d'appui;
- d) Instaurer un environnement qui permette aux femmes âgées d'assurer leur développement personnel, notamment de nouvelles carrières, la participation à la vie publique et aux activités politiques;
- e) Oeuvrer pour combattre par l'école, la famille, le milieu de travail, les médias et la publicité, les idées fausses et les stéréotypes péjoratifs sur le vieillissement;
- f) Promouvoir des services locaux d'aide sociale pour permettre aux femmes de procéder à des échanges de vues et, si possible, faciliter, grâce à la formation et au libre accès à l'Internet, l'utilisation par les femmes âgées des moyens électroniques, pour leur permettre de trouver de nouveaux modes de participation à la vie communautaire et internationale.

Notes

- ¹ Fonds des Nations Unies pour la population, *État de la population mondiale 1998* (New York : FNUAP, 1998).
- ² Constance Holden, «Why do women live longer than men?», dans *Science* (1987), p. 158 à 160; et Yvonne Gist et Victoria Velkoff, *Gender and Aging: Demographic Dimensions, an International Brief* (Ministère du commerce des États-Unis, Bureau du recensement), IB/97-3 (décembre 1997), p 3 et 8.
- ³ Fonds des Nations Unies pour la population, op. cit.; et Gist and Velkoff, op. cit.
- ⁴ Division de la population de l'ONU, *World Population Prospects: The 1998 Revision*, (révision 1999 à paraître).
- ⁵ Inge P. Bell, «The Double Standard: Age», dans l'ouvrage publié sous la direction de Jo Freeman, *Women: A Feminist Perspective* (California: Mayfield Publishing Co., 1989), p. 237 à 239, et 244.
- ⁶ Levda Burton, Peggy Dilworth-Anderson et Vern Bengtson, «Creating Culturally Relevant Ways of Thinking About Diversity and Aging: Theoretical Challenges for the Twenty-First Century», publié sous la direction de E. P. Stanford et F. M. Torres-Gil, *Diversity: New Approaches to Ethnic Minority Aging* (New York: Baywood Publishing Co., 1992).
- ⁷ Pour l'âge, l'identité sexuelle et les incapacités, voir Jack Gurlanik et Lawrence Branch, et autres auteurs, «Morbidity and Disability in Older Persons in the Years Prior to Death», dans *American Journal of Public Health*, vol. 8, No 4 (1991), p. 443 à 447; et pour ce qui est de la longévité et des acquis d'expérience au cours de l'existence, consulter L. A. DeSpelder, et A. L. Strickland *The Last Dance: Encountering Death and Dying* (California: Mayfield Publishing Co., 1987), p. 287.
- ⁸ Gouvernement des États-Unis, Ministère du commerce, Administration des données économiques et statistiques, Bureau de recensement, *An Aging World*, II International Population Reports p. 95/92-93 (Washington, 1993, p. 53; et Banque mondiale, *Averting the Old Age Crisis: Policies to Protect the Old and to Promote Growth* (New York: Oxford University Press, 1994), p. 30.
- ⁹ Laurie Hatch, «Gray Clouds and Silver Linings: Women's Resources in Later Life», publié sous la direction de Jo Freeman, *Women: A Feminist Perspective* (California: Mayfield Publishing Co., 1995), p. 187 à 189.
- ¹⁰ Robert Butler, «Age-ism: Another form of Bigotry», *Gerontology*, vol. 9, No 4 (1969), p. 243 à 245. Myrna Lewis et Robert Butler, «Why is Women's Lib Ignoring Old Women?», dans l'ouvrage publié sous la direction de Marie M. Fuller et Cora A. Martin, *The Older Women: Lavender Rose or Gray Panther* (Springfield: Charles Thomas Publishers, 1980), p. 211 à 222.
- ¹¹ Ouvrage publié sous la direction de Colette V. Brown, *Women, Feminism, and Aging* (New York: Pringer Publishing Co., 1998), p. xv à xxix.
- ¹² PNUD, «Gender and Poverty: Building Blocks for the Poverty Report» (GENPOV10.DOC), NC/5/19/1998.
- ¹³ Ouvrage publié sous la direction de James Calleja, *Eliminating Poverty in Old Age* (Malte: Institut international de vieillissement, 1997).
- ¹⁴ Office des Nations Unies à Vienne, Centre du développement social et des affaires humanitaires, *The World Population Aging Situation 1991*. (New York: United Nations, 1991), p. 94.
- ¹⁵ Robyn Stone, «The Feminization of Poverty Among the Elderly», dans *Women's Studies Quarterly*, Nos 1 et 2 (1989), p. 20 à 34.
- ¹⁶ UNDP, *Human Development Report 1997* (New York: Oxford University Press, 1997), p. 37 à 115.
- ¹⁷ Irene Hoskins, «UN Examines Vulnerability Among Older Women», *Aging International* (juin, 1991), p. 53.
- ¹⁸ Organisation des Nations Unies, *The World Population Ageing Situation 1991*, op. cit., p. 95.
- ¹⁹ Gist and Velkoff, op. cit., p. 3 à 8.
- ²⁰ Organisation des Nations Unies, *The World Population Ageing Situation 1991*, op. cit., p. 95, t. 9 et p. 78.
- ²¹ S. M. Albert and M. G. Cattell, *Old Age in Global perspective: Cross-Cultural and Cross-National View* (New York: G. K. Hall and Co., 1994), p. 159.
- ²² Organisation des Nations Unies, Rapport du Secrétaire général sur les nouveaux problèmes relatifs aux femmes âgées et aux systèmes de protection (E/CN.6/1998/4).
- ²³ Organisation des Nations Unies, *The World Population Ageing Situation 1991*, op. cit., p. 94.
- ²⁴ Voir E/CN.6/1998/4.
- ²⁵ Nafis Sadik, «What is Feminization of Poverty and Who Does it Affect?», dans l'ouvrage publié sous la direction de Michela Huth and Jeane Smith, *In Spite of Poverty, The Older Generation Builds Toward the Future: Symposium Proceedings*, 28 mars 1996, New York (New York; United Nations Center for Human Settlements, AARP, and AAI, 1996), p. 43.
- ²⁶ Beth Hess, «Gender and Aging: The Demographic Parameters», dans l'ouvrage publié sous la direction de L. Galsse and J. Hendricks, *Gender and Aging* (New York: Baywood Publishing Co., 1992).
- ²⁷ B. J. Longue, «Taking Charge: Death Control as an Emergent Women's Issue», dans *Journal of Women and Aging*, vol. 17, No 4 (1991), p. 97 à 121.
- ²⁸ Ibid.
- ²⁹ Voir E/CN.6/1998/4.

- ³⁰ Ibid.
- ³¹ C. M. Taeuber et J. Allen, «Women in our Aging Society: The Demographic Outlook» dans J. Allen et A. Pifer, *Women on the Front Lines* (Washington, DC: The Urban Institute Press, 1993).
- ³² Ouvrage publié sous la direction de Dena Shenk et W. Andrew Achenbaum, *Changing Perceptions of Aging the Aged* (New York: Springer Publishing Co., 1994), p. ix.
- ³³ Butler, «Age-ism», op. cit., p. 243 à 245. L'auteur est l'un des pionniers de la gériatrie, qui a introduit le mot «âgisme» dans la langue.
- ³⁴ Dena Shenk et W. Andrew Achenbaum, *Changing Perceptions of Aging and the Aged*, (New York: Springer Publishing Co., 1994), p. xi à xiii); et ouvrages publiés sous la direction de Coletter V. Browne, *Women, Feminism, and Aging*, op. cit., p. xv à xxix).
- ³⁵ Ellen Gee et Meredith Kimball, *Women and Aging* (Toronto, Butterworths, 1987), p. 99 à 106.
- ³⁶ Association américaine des retraités, Département de l'information et Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, «Document de synthèse» en cours de préparation pour le Colloque international sur les images des personnes âgées, qui doit se tenir le 17 septembre 1999.
- ³⁷ Voir Bell, p. 242; et E. Rosenthal, «In China, 35 + and Female = Unemployable», in *The New York Times*, (13 octobre 1998), p. A1 et A8.
- ³⁸ Organisation des Nations Unies, *Bulletin du vieillissement*, No 2-3, 1995, p.3.
- ³⁹ Sara Rix, «Older Women and Development: Making a Difference», document présenté à la Réunion du Groupe d'experts sur l'intégration des femmes d'âge mûr et des femmes âgées au développement, Vienne, 7-11 octobre 1991, (EGM/AEWD/1991/WP.2/Rev.1), p. 18 à 20.
- ⁴⁰ Lourdes Beneria, «Reproduction Production and the Sexual Division of Labor», dans *Cambridge Journal of Economics* (1979), vol. 3, p. 203 à 223.
- ⁴¹ S. Rix, op. cit., p. 22.
- ⁴² J. Biren et D. E. Deutchman, *Guiding Autobiography Groups for Older Adults* (Maryland: Johns Hopkins University Press, 1991).
- ⁴³ Ruth Jacobs, «Expanding Social Roles for Older Women» dans l'ouvrage publié sous la direction de J. Allen et A. J. Pifer, *Women on the Front Lines*, op. cit.
- ⁴⁴ Ntozi, J., «Effect of AIDS on Children: the Problem of Orphans in Uganda» dans *Health Transition Review* (1997) vol. 7), p. 23 à 40.
- ⁴⁵ Panos Institute, *Triple Jeopardy: Women and AIDS* (London: Panos Institute, 1990).
- ⁴⁶ S. Rix, op. cit., p. 18.
- ⁴⁷ «Approaching age as development asset», *Ageing and Development*, No 2 (octobre 1998), p. 3.